

Dispositions Spécifiques COVID 19

OFFRE DE FORMATION INTRA CHEZ LE CLIENT

Afin de prévenir le risque de contamination par le COVID-19, HERBIGNEAUX CONSEILS a mis en œuvre un ensemble de dispositions visant à garantir le respect des gestes barrière lors de la réalisation de formation au sein des entreprises clientes.

- **L'entreprise nous accueillant pour la réalisation d'une formation**

devra donc veiller à la **mise en œuvre des mesures suivantes** :

- Les locaux destinés à accueillir la formation devront permettre de garantir le respect de règles de distanciation physique (1 m entre chaque participant ou vitres séparatives)
- La salle de formation, son ameublement ainsi que tous les accessoires nécessaires à l'animation devront avoir été préalablement désinfectés
- Les participants devront obligatoirement être munis de masques protection pendant toute la durée de la formation (seuls les masques FFP2, chirurgicaux et en tissu industriel de catégorie 1 sont autorisés)
- En cas de doute sur l'état de santé d'un participant, le formateur préviendra le responsable formation de l'entreprise.
- En cas de non-respect des règles de sécurité liées au COVID 19, le formateur se réservera la possibilité d'arrêter la formation. La formation pourra être reportée.

Le respect des mesures barrières sera une ligne directrice durant toute la durée de la formation :

Coronavirus

COVID-19

Gestes barrières



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Ne pas venir en formation si on ne se sent pas bien



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Respecter une distance sociale de 1 mètre



Utiliser des mouchoirs à usage unique

N° de déclaration d'activité de formation : 26 21 02438 21 DRTEFP Bourgogne

Tél : 06.89.50.30.53.

E-mail : herbigneaux.conseils@orange.fr

SIRET : 499 528 214 00020

Télécopie : 03.69.63.83.05.

Web : www.herbigneaux.com

ID TVA : FR76499528214

Dispositions Spécifiques COVID 19

OFFRE DE FORMATION INTER A L'EXTERIEUR

Afin de prévenir le risque de contamination par le COVID-19, HERBIGNEAUX CONSEILS a mis en œuvre un ensemble de dispositions visant à garantir le respect des gestes barrière lors de la réalisation de formation à l'extérieur de l'entreprise du participant.

- Le stagiaire devra venir avec ses propres EPI et muni de masques de protection (seuls les masques FFP2, chirurgicaux et en tissu industriel de catégorie 1 sont autorisés)
- Port du masque obligatoire dès l'entrée sur le centre de formation jusqu'à la fin de la formation
- Mise à disposition des stagiaires de points d'eau avec savon ou du gel hydroalcoolique
- Interdiction des regroupements à proximité des distributeurs et fontaines à eau
- Aménagement des salles de cours pour les adapter aux distanciations physiques
- En cas de doute sur l'état de santé d'un participant, HERBIGNEAUX CONSEILS se réserve le droit de lui interdire l'accès à la salle. Dans ce cas, le client sera informé
- En cas de non-respect des mesures de sécurité liées au COVID 19 (non-port du masque par exemple), HERBIGNEAUX CONSEILS se réserve le droit d'interdire au stagiaire l'accès à la salle de formation
- Les horaires de convocation, de pause (déjeuner ou intercourts) seront adaptés à la situation sanitaire.

Le respect des mesures barrières sera une ligne directrice durant toute la durée de la formation :

Coronavirus

COVID-19

Gestes barrières



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Ne pas venir en formation si on ne se sent pas bien



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Respecter une distance sociale de 1 mètre



Utiliser des mouchoirs à usage unique

N° de déclaration d'activité de formation : 26 21 02438 21 DRTEFP Bourgogne

Tél : 06.89.50.30.53.

E-mail : herbigneaux.conseils@orange.fr

SIRET : 499 528 214 00020

Télécopie : 03.67.10.08.74.

Web : www.herbigneaux.com

ID TVA : FR76499528214